

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-110 du 16 Mai 1979

Chargeant le Camarade Barthelemy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et
de l'Artisanat de l'intérim du Cama-
rade AMOUSSOU Isidore, Ministre des
Finances pour compter du 15 Mai 1979.

LE PREISDENT DE LA REPUBLIQUE ,
CHEF DE L'ETAT , CHEF DU GOUVERNEMENT ,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 , portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU Le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 , portant formation du Gouver-
nement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976 , déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-
tions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174
du 6 Juillet 1978 ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 15 Mai 1979 , le Camarade Barthélemy
OHOUENS , Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat , assurera l'inté-
rim du Ministre des Finances , pendant l'absence du Camarade Isidore
AMOUSSOU.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU , le 16 Mai 1979

Par le Président de la République ,
Chef de l'Etat , Chef du Gouvernement ,

Ma hieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR :8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 MF-MIA 6 Autres Minis-
tères 13 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAB 6 IGE et ses sections
4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB1.